

Forêt, bois, CO₂ :

Mise en question des politiques de développement des usages énergétiques du bois

RÉSUMÉ : L'utilisation du bois comme combustible, pratique ancestrale, ne paraît pas poser question à échelle industrielle, tant sont profondes la conviction de la primauté des énergies « renouvelables » et la certitude de la « neutralité carbone » de la biomasse vis-à-vis de l'effet de serre. Aussi les politiques forestières et les politiques énergétiques actuellement mises en œuvre, un peu partout dans le Monde dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles et de changement climatique, font-elles une large place à la production et à l'utilisation du « bois-énergie ». Ce mémoire met en doute le bien-fondé de ces politiques. Dans une première partie, de portée générale, on montre que les prélèvements de biomasse ligneuse pour des usages énergétiques affectent le rôle de puits de carbone des forêts sans qu'on puisse tirer le moindre bénéfice, du point de vue des émissions de dioxyde de carbone, de la substitution du bois aux combustibles fossiles ; en effet, de tous les combustibles carbonés, le bois est celui qui présente le facteur d'émission ^(*) le plus élevé. Par ailleurs, en France plus spécifiquement, la forte augmentation prévue des prélèvements de biomasse ligneuse à des fins énergétiques ne peut s'effectuer qu'en fragilisant le tissu forestier, la quantité de bois produite primant alors la qualité dans les objectifs sylvicoles ; on conteste ainsi, dans une deuxième partie du document, un certain nombre des arguments avancés en faveur d'une mobilisation accrue des bois – affirmations d'une forêt française sous-exploitée, vieillissante, capitalisant sur pied un volume inutile – arguments dont la pertinence n'apparaît pas clairement, au vu des résultats de l'Inventaire forestier national (IFN), compte tenu des objectifs affichés de limitation des émissions de gaz à effet de serre.

(*) facteur d'émission : masse de CO₂ émise par unité de chaleur dégagée.